



Journal de Montclus et de ses hameaux

Agenda des élus

Conseil Communautaire
Agglomération du 24 Juin , 30
Septembre et 18 Novembre .

Conférence des Maires des
3&10 Juin , 1er Juillet, 9&16
Septembre , 26 Septembre , 14
Octobre , 4 Novembre.

Réunion du syndicat
Intercommunal d'Information
Géographique le 19 Septembre
ET 10 Décembre.

Conseil Municipal le 30 Juillet
et 24 Septembre.

Réunion commission Moyens
généraux Agglomération du 4
& 7 Novembre.

Réunion commission Mobilité
Agglomération du 3 Juin.

Réunion commission Eau et
Assainissement Agglomération
du 5 Juin.

Proverbe Occitan

«Quand les pinsons arriban, es
signe de fred »

(L'arrivée des pinsons annonce
le froid)



Le Mot du Maire

Trois crues successives en un mois ! Notre commune n' a pas été épargnée par cette météo fantasque. Tous ensemble **nous avons fait face**. Le système d'alerte a bien fonctionné et nous avons suivi une préparation aux crues violentes et rapides en octobre. Plus d' une dizaine d'élus et citoyens de Montclus ont participé à **cet exercice de crise** co-financé Mairie/ AB Cèze. Bien sûr, nous disposons d'un Plan Communal de Sauvegarde, mais cette mise en situation « réelle » apporte beaucoup à notre dispositif de protection.

Après les crues, il a fallu **désembâcler le pont**. Là encore la solidarité des communes du bassin de la Cèze a joué à plein avec trois interventions efficaces (coût : 10 000 €). Je n'oublie pas la participation active de la société de chasse et le dévouement de notre employé communal comme celui des conseillers municipaux.

Montclus a la chance d'être une commune qui a **l'appui sans faille de la Communauté d'Agglomération**, comme en témoigne le travail effectué en ce moment par les chantiers d'utilité sociale sur les murs du Boulevard. De beaux murs qui assurent la sécurité des passants avec un coût nul pour les finances communales. Que les femmes et les hommes qui ont travaillé dur sur ce chantier trouvent ici l'expression de notre reconnaissance. Mais surtout et c'est cela l'essentiel. Je me réjouis de voir que la vie du village bénéficie de **l'engagement de nombreux bénévoles**, qui ne comptent ni leur temps ni leur peine. La fête votive, la Castagnade, le marché de Noël, Halloween, les visites du château, les dimanches de la maison Chabrier, le 11 novembre etc. Je sais combien **l'atmosphère conviviale** de notre beau village doit à cette implication. Beaucoup de mes collègues maires des communes voisines nous envient.

Je remercie aussi **l'équipe municipale, adjoints comme conseillers**, qui se réunissent tous les mardis pour gérer les affaires courantes et surtout pour construire les dossiers qui nous permettent d'obtenir des **aides juridiques, des subventions substantielles et des conseils avisés**. Sollicités très souvent, élus et fonctionnaires du département et les services de l'Agglomération apportent toujours leur contribution positive.

Je mesure tous les jours la chance que j'ai en tant que Maire de pouvoir compter sur l'implication de beaucoup d'entres vous.

Bien sûr, il y a des problèmes au quotidien et parfois des épreuves surprenantes mais toujours j'ai pu ressentir le soutien de la très grande majorité de nos concitoyens.

L'année 2024 se termine. Vive 2025. Je souhaite à toutes et à tous **mes meilleurs vœux de bonne santé et d'infinis bonheurs**.

Benoit Trichot

Le Syndicat Intercommunal d'Information Géographique a été créé en décembre 2003 avec 25 communes. Notre commune rejoindra le syndicat dès 2004 , à ce jour 50 communes des environs de Bagnols-sur-Cèze bénéficient des services du SIIG.

Les informations référencées sont très nombreuses (adresses , cadastres , voiries , cimetières , déclarations puits et forages , permis de construire , éclairages publics , réseaux secs et humides , points de collectes des déchets , carte communale , photos aériennes,.....) .

Deux types d'accès sont proposés :

+ un accès public libre permettant la consultation des informations utiles telles que le fond de plan cadastral, les PLU ainsi que leurs règlements, les photographies aériennes, les données « adresses », les données de voirie/circulation, risques.

+un accès privé permettant aux utilisateurs autorisés des collectivités adhérentes et ayant-droits ainsi que ceux des partenaires publics et privés, d'accéder à l'ensemble des informations géographiques disponibles dans la base. www.siiig.fr



Stérilisation des chats errants

Les animaux errants, chiens comme chats, relèvent de la responsabilité des maires. En vertu de l'article L. 211-27 du code rural et de la pêche maritime, les maires peuvent procéder à la capture de chats errants sur leur commune qui ne sont pas identifiés (c'est-à-dire ni tatoués ni pucés) et dont l'identité du propriétaire n'est pas connue. Ces chats sont alors stérilisés et identifiés puis replacés dans leur zone d'habitat à la demande des maires afin de réduire significativement le risque de recolonisation de la commune par de nouveaux chats errants.

Depuis maintenant 3 ans et essentiellement sur le village la Mairie à du procéder à la stérilisation d'une cinquantaine de chats avec la participation financière de la SPA . Mais il faut savoir que chaque opération coûte à la commune la somme de 60 à 80 Euros. La mairie tient à remercier vivement Lola Valente qui assure bénévolement la capture, le transport chez le vétérinaire et le retour des chats opérés. N'oublions pas que les mésanges, les rouges-gorges, les merles, les geais et tous nos amis les oiseaux mangeurs d'insectes, apprécieront que nos amis les félins ne divaguent pas !



Camping Car Park et Parking Sud

L'exercice 2024 (sur les 10 premiers mois de l'année) marque un léger recul de la fréquentation du Camping Car Park d'environ -10 % nous revenons sur le niveau de fréquentation de l'année 2022. La meilleure fréquentation est au printemps et en Septembre Octobre que l'année dernière mais les chiffres de Juillet-Aout sont moins bons.

Le parking Sud à eu une fréquentation stable cette année , les chiffres sont très proches de l'année 2023 avec 11.000 véhicules entre Avril et Octobre.

Intempéries et Alertes

A chaque épisode climatique la Mairie est tenue en alerte par les services de la préfecture . Nous disposons avec Cedralis d'un service de communication rapide avec la population. La mise à jour de vos coordonnées téléphonique est très importante, si vous avez changé de téléphone ou si vous avez un doute pensez à contacter le secrétariat . Les appels « Cedralis » sont quelquefois considérés à tort comme des appels « SPAM », répondez à ces appels en période risque, cela nous permet de savoir qui a bien pris connaissance de l'alerte. A chaque période de crise n'hésitez pas à consulter <https://www.vigicrues.gouv.fr/station/546401501> pour les hauteurs d'eau de la Cèze et l'application MYPREDICT sur votre portable pour les risques autour de vous.

Les travaux à venir

Dès la fin 2020 le conseil municipal a travaillé avec l'aide du CEREG (bureau d'études) à un projet global de rénovation des réseaux et des rues du centre village ,du hameau de Bernas et du hameau de Monteils.

Après remise du dossier global le conseil municipal a abordé le sujet du financement et préparé les documents en vue de l'obtention de subventions qui permettent de valider la faisabilité du projet.

Le projet se déroulera sur 4 tranches (3 sur le village et une sur Bernas) à savoir une tranche ferme dans un premier temps et 3 tranches optionnelles.

Le financement :

Subvention d'Investissement de l'Etat pour 20%
Pacte Territorial du Département à hauteur de 25%
Agglomération dans le cadre des mobilités douces pour 30%
Autofinancement communal pour 25%

Après appel d'offres le Cabinet SEIRI de Nîmes a été choisi pour nous accompagner sur la première tranche ferme du projet (place de l'Ecole et rue de l'Arceau)

L'ordonnancement des tranches est dicté par la réfection de l'adduction d'eau et de l'assainissement du village qui va débiter au début de l'année 2025. Ces travaux sont de la compétence de l'Agglomération du Gard Rhodanien et donc entièrement financé par Celle-ci.



Après cette étape obligatoire et très technique un nouveau revêtement sera posé. Bien entendu, le bureau d'études en proposera plusieurs types de pavés et une consultation ouverte à tous permettra de choisir celui qui convient à une large majorité. Pour des raisons techniques et parce que c'est un lieu de circulation important, la pose débutera d'abord par la place de l'école .

Dates à retenir

Arbre de Noël pour les enfants du village le dimanche 8 Décembre à 16h45 avec un spectacle de théâtre .

Voeux du Maire et Galette des Rois avec l'ACM le samedi 11 Janvier 2025

**BONNES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE**

Les Annonces

Camion Food Truck les Mercredi soir sur la place du village. Mme Pevenage 06 07 55 18 19.

Café Associatif ouvert tous les dimanche matin et le mardi matin pour le marché .

Le Fournil Magique vous propose du Pain les mardi à 16h15. Réservation au 0687040743

Prochain passage de l'Agglo Mobile le lundi 9 Décembre de 9h00 à 12h00 Place des Aires

Enlèvement des encombrants le 1^{er} lundi de chaque mois par l'employé communal avec le camion. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Notre Carnet

Décès de Mr Laurent Bergougnot le 25 Mai

Décès de Mme Lucette Cheirezy née Bruguier le 1er Juin .

Décès de Mme Brigitte Loison née Christophel le 1er Août

Horaires Secrétariat

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Tel : 04 66 82 25 73

Notre histoire

La révolte des Tuchins.

En l'an 1382, le château de Montclus tombe aux mains des Tuchins. Tout comme Cornillon, Tresques, Saint-Michel d'Euzet et Aiguèze. Même la ville de Pont-Saint-Esprit est investie. Les révoltés défilent dans Bagnols avec bannières, tambours et trompettes... et négocient avec le représentant du roi. Les autorités les désignent sous le nom de Tuchins. Mot qui se rattache à « tousche » : le petit bois, donc les Tuchins sont des hommes des bois. Eux se nomment en occitan «companhos »(compagnons).

On est en pleine guerre de Cent Ans, la région est ravagée (meurtres, viols, pillages, rapt, rançons...), par des bandes des soldats démobilisés et sans ressources en période de trêve des combats. Cette menace existentielle rompt le pacte féodal. La sûreté était en principe garantie par le monopole royal et seigneurial des armes et de la justice contre la soumission paysanne avec redevances et corvées. Elle a disparu. Paysans et artisans constituent des groupes d'une trentaine d'hommes en armes dirigés par un capitaine. Dans la vallée de la Cèze, c'est Bernard Régis de Saint-Michel d'Euzet. Ils sont soutenus par le bas clergé, des petits nobles ruraux et quelques hommes de loi. Même si, un peu plus tard, tous s'en désolidarisent voire participeront à la répression.

Prenant appui sur les châteaux qui offrent une sécurité quotidienne et servent de point de départ pour des opérations d'abord défensives puis plus offensives avec partage équitable du butin (blé, vin, bétail, armes). Ils refusent une fiscalité royale jugée abusive. En particulier la taxe sur le sel, la gabelle (le sel est alors un ingrédient indispensable à la conservation des aliments. Le frigo et le congélateur de l'époque !) Ils détruisent le grenier à sel de Pont-Saint-Esprit (le sel vient de l'étang de Peccais devant Aigues-Mortes). La réaction des autorités royale et seigneuriale sera féroce. Beaucoup de ces paysans passés de l'autodéfense à la rébellion sont pourchassés, torturés, massacrés et pendus au nom du crime de lèse-majesté.



Sources : Source : Vincent Challet : La révolte des Tuchins en Languedoc Thèse 2002

Xavier Browaey

